

SILLAGE

LE MAGAZINE DE BREST MÉTROPOLE ET DE LA VILLE DE BREST
SEPTEMBRE 2016 - N°192



Déplacements

**Tous les moyens
sont bons !**

Économie une stratégie collective

La rencontre Emmanuel Gazin ou l'art de la recyclerie

repères

5 000

piétons empruntent chaque jour en moyenne l'axe principal de la ville de Brest (Siam-Jaurès), avec des pics jusqu'à 10 000 personnes le samedi.

179

: c'est le nombre de kilomètres aménagés pour les cyclistes.

5

parcs, pour un total de 100 places, sont réservés au stationnement des vélos, qui disposent de 510 points de stationnement (arceaux).

18

: c'est le nombre de lignes de transports en commun, dont la ligne de tram. Au total, cela représente plus de 25 millions de voyages par an sur la métropole, et 7 millions de kilomètres parcourus chaque année.



MATHEU LE GALL

... déplacements

Tous les moyens sont bons !

En phase avec son époque, Brest métropole a depuis longtemps passé le cap du tout voiture. Sans pour autant bannir les quatre roues de son territoire, mais bien plutôt en accompagnant de nouvelles habitudes de déplacements, complémentaires ou alternatives à la voiture. Une logique notamment guidée par le Plan climat, qui ambitionne de diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de

serre d'ici à 2050. Or, les déplacements représentent une part notable (26 %) de ces émissions. La collectivité multiplie donc les leviers pour accompagner ses habitants dans l'apprentissage de nouvelles habitudes, moins « généreuses » en émissions polluantes. La mise en place du tram, en 2012, a ainsi permis de voir les usagers des transports publics devenir de plus en plus nombreux (+30 %). La prochaine mise en place du téléphé-

rique va venir enrichir le panel de moyens de transports plus sobres en énergie, et ainsi faciliter les déplacements. Mais chacun y va aussi, de plus en plus, de sa propre initiative : vélos cargos, trottinettes, vélo et tram, covoiturage ou encore pédibus : pour mieux profiter du quotidien, nous sommes de plus en plus nombreux à varier les modes de déplacements, et ça change souvent la vie, en mieux !

école du vélo À bicyclette !

Avec 179 km de pistes cyclables disponibles sur la métropole, des vélos électriques qui se démocratisent, des vélos pliables qui peuvent prendre le tram... il devient de plus en plus aisé de prendre son vélo pour les déplacements du quotidien. Et, si avant de changer sa façon de se déplacer, quelques appréhensions subsistent, un petit tour à l'école du vélo est toujours possible !

Différentes motivations, un intérêt pour tous Chaque mardi soir, au départ des halles de Saint-Martin, un petit groupe d'adultes apprend ou réapprend ainsi à maîtriser les règles du parfait cycliste urbain, avant de se lancer dans le grand bain. « Nous avons ouvert il y a un an. Et jusqu'à présent, nous avons eu beaucoup de gens qui n'avaient jamais appris à faire du vélo, et peinaient à trouver un lieu pour apprendre », explique Gwendal Quiguer, de l'association Brest à pied et à vélo, qui guide les stagiaires sur ce nouveau chemin. Pour ces novices, les 10

premières leçons se font en milieu sécurisé, sur le parvis, le temps de se familiariser avec l'engin. Mais d'autres stagiaires, qui ont de lointaines bases, rejoignent vite la circulation : « Ils ont simplement l'appréhension de se lancer dans la circulation, et on les aide progressivement à y être à l'aise ».

Les groupes d'apprentis cyclistes sont mus par des motivations diverses : « Il peut s'agir d'acquérir une autonomie, sans avoir à débours des sommes importantes pour passer le permis, puis acheter une voiture. Mais certains veulent juste apprendre pour le loisir. Et finalement, que la motivation soit économique, environnementale, vise à gagner du temps de transports en évitant les embouteillages, ou à rester en meilleure forme, chacun trouve son intérêt à se remettre au vélo ! ». CQFD.

> Sessions de 10 cours d'une heure, deux niveaux. En savoir plus : <http://bapav.infini.fr>; 09 81 62 70 20

Élisabeth Jard

L'association Brest à pied et à vélo propose des initiations ou du perfectionnement à la pratique cycliste en ville.



MATHIEU LE GALL

2 QUESTIONS À



Alain Masson,
Vice-président de Brest
métropole en charge des
déplacements

Après le tram en 2012, le téléphérique pointe à l'horizon. Où en est-on de ce chantier ?

Les cabines ont été installées ces derniers jours sur les câbles, et les essais ont démarré, pour plusieurs semaines. La mise en service reste prévue pour la fin octobre.

Que va apporter ce nouveau mode de transport en commun aux habitants ?

Au quotidien, il va permettre de relier plus facilement les Capucins et le quartier du Carpon, à Recouvrance, avec le bas de Siam. Ce nouvel outil de transport en commun vient encore enrichir l'offre de transport public sur notre territoire. Car nous sommes clairement dans une logique d'amélioration constante de nos outils dans le domaine, en phase avec nos objectifs de développement durable et dans la droite ligne des problématiques de la Cop 21.

Justement, après la mise en service du téléphérique, quelle sera la prochaine étape ?

Il faudra évidemment élargir le réseau actuel de transport en commun. On peut imaginer une seconde ligne de tram, allant de la gare à l'hôpital de la Cavale Blanche, ou un réseau de bus à haut niveau de service qui pourrait partir du centre-ville jusqu'à l'ouest de Lambézellec. Mais tout cela demande des financements lourds, et les enjeux se décideront à compter de 2018. En revanche, nous travaillons déjà sur des projets plus incitatifs, notamment pour encourager le covoiturage, ou encore pour la mise en place de parkings sécurisés pour les vélos en centre-ville.

déplacements

Les entreprises ont des plans !

Covoiturage, clubs vélo, mise à disposition de véhicules électriques : sur Brest métropole, plusieurs entreprises ont développé un plan de déplacement d'entreprise (PDE), incitant à l'usage de transports moins polluants que la voiture individuelle. Chez Arkéa, au Relecq-Kerhuon et à Guipavas, le PDE a par exemple abouti à la création d'un site Internet pour les salariés covoitureurs, estimés à une centaine aujourd'hui. Et Anne-Katell Quentric, responsable du PDE d'Arkéa, de rappeler que « *covoiturer un an, à raison d'un jour par semaine, représente près de 850 euros d'économie annuels* ». Un club vélo s'est par ailleurs constitué. Sa quinzaine de membres bénéficiera de l'indemnité kilométrique vélo dans les prochaines semaines. Dans le cadre de son PDE, Arkéa a également mis en place une navette assurant la liaison entre l'entreprise et la gare du Relecq-Kerhuon, ou les arrêts du réseau Bibus. Un vrai gage de confort quotidien pour ses salariés.

Dans la zone de Prat Pip, à Guipavas, le PDE est devenu PDIE (plan de déplacement inter-entreprises), sous l'impulsion des nombreuses entreprises du secteur. Après inventaire des usages des salariés



Covoiturer : un moyen simple pour les salariés d'Arkéa de conjuguer économie et lien social.

FRANCK BETERMIN

en 2012, les résultats avaient été évoqués avec Keolis, l'opérateur du réseau de transports en commun de la métropole, qui avait ensuite adapté le nombre de rotations de bus sur la zone. Difficilement chiffrable, le covoiturage aurait cependant trouvé, selon Philippe le Padellec, président du CEZABB (club d'entreprises de la zone aéroportuaire Brest Bretagne) derrière lequel se

sont réunies 30 sociétés de Prat Pip, « *un bon rythme de croisière et compte désormais ses adeptes* ». Du côté de Brest métropole, le PDE n'est pas en reste non plus : 19 vélos et un scooter électriques, et deux véhicules hybrides sont à disposition des agents.

Damien Goret

Une place de stationnement dédiée a été octroyée par Brest métropole à l'association Les partageurs.



FRANCK BETERMIN

VOITURE | PARTAGER, C'EST GAGNER !

Et si l'ère de la voiture individuelle était révolue ? S'il semble avéré que cette supposition n'est pas pour demain, certains ont pourtant déjà inventé un système s'en approchant. Et ont créé, sur Brest, l'association Les partageurs : « *Aucun des membres n'avait l'usage réel d'une voiture à temps complet, raconte Aurélien Mahé, le président. Nous avons donc choisi d'acheter un véhicule en commun, et de le partager* ».

La petite citadine sert aujourd'hui à cinq foyers. Pour certains, elle fait office de seconde voiture. Pour d'autres, elle est l'unique véhicule. Pour Aurélien Mahé, le calcul est simple : « *La voiture me coûte l'équivalent d'une assurance auto par mois, sans compter qu'elle nous permet à tous de nous rencontrer régulièrement* ».

L'association a été labellisée auto-partage par Brest métropole. Une place de stationnement en centre-ville lui a été octroyée. Ses membres ont aussi été contactés par un habitant du quartier Saint-Marc, séduit par l'action. Il est actuellement en quête de volontaires pour y décliner le modèle.

> Plus d'infos sur <http://lespartageurs.bzh>

Au bonheur des transports doux

D'aucuns, sur Brest métropole, ont fait le choix d'un mode de transport doux. Ils sont "vélotafeurs", puisqu'ils se rendent au travail à vélo, ou ont fait le choix du tramway, plus confortable et économe au quotidien. Et tous se félicitent du choix pour lequel ils ont opté.

Céline Liorzou « La voiture en cas de grosses intempéries »

« L'an dernier, la question s'est posée d'engager des frais sur ma voiture ou d'investir dans un vélo électrique. Mon mari et moi avons opté pour le vélo. J'ai fait 4 000 kilomètres en un an, à raison d'une trentaine de kilomètres par jour aller-retour, pour me rendre au travail, et je mets autant de temps que je n'en mettais en voiture. En cas de grosses intempéries, je prends la voiture mais n'ai qu'une hâte : remonter à vélo. C'est très agréable et ça fait une petite activité physique. »



Michel Kerarvran « Le tram m'a facilité la vie »

« À vélo depuis chez moi, à Recouvrance, jusqu'à la station de tram; puis j'embarque jusqu'à la place de Strasbourg, où je prends le bus qui me dépose à Plougastel, où je reprends le vélo jusqu'à mon travail : voilà le chemin que j'effectue tous les jours depuis un an. Le soir, je fais la même chose, mais en sens inverse. C'est la complémentarité de ces modes de transport qui m'a séduit, et m'a vraiment facilité la vie. Je n'ai pas besoin de voiture et, d'un point de vue économique, c'est évidemment un gros avantage. »

Dominique Le Roux « Ça roule tout seul »

« Je suis "vélotafeur" depuis 2011. Beaucoup de gens me disent que j'ai bien du courage de me rendre au travail à vélo, mais pour moi ça n'a rien d'exceptionnel. Le plus dur, au départ, c'est de trouver la bonne organisation. Ensuite, ça roule tout seul. C'est un mode de transport idéal pour des distances de 5 à 10 kilomètres. En plus, on transforme un temps de trajet en voiture en temps de sport. J'y ai pris tellement goût que j'ai investi dans un vélo cargo, pour amener les enfants à l'école. Pour eux, c'est du bonheur à l'état pur. »



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES | ÇA ROULE À PLOUGASTEL-DAOULAS

La petite reine taille la route du côté de Plougastel-Daoulas, avec trois projets menés par Brest métropole. Le premier d'entre eux concerne la véloroute La littorale qui, à terme, reliera Roscoff à Nantes. Chaque année, plusieurs tronçons sont aménagés par les collectivités locales avec le soutien du département du Finistère. Sur Plougastel-Daoulas, une bande cyclable vient ainsi d'être créée entre Keraliou et Roch Kerezen, et 45 kilomètres de voies cyclables relient désormais

Lampaul-Plouarzel à Plougastel-Daoulas. Au centre-bourg, un double sens cyclable a aussi fait son apparition. Enfin, un itinéraire touristique nommé "Plougastel à vélo" ("Plougastel war velo" en breton), empruntera les principaux points d'intérêts de la commune (chapelles, points de vue...), pour une boucle locale de 35 kilomètres qui fonctionnera au printemps prochain.

stationnement

Du nouveau

À Brest, le plan de stationnement évolue au rythme des usages. Et ces derniers ont largement changé depuis la mise en service du tram, en 2012.

« *La création de l'aire piétonne et l'augmentation de l'utilisation des transports collectifs ont modifié les besoins en stationnement* », pointe ainsi Anne Cuinat-Guerraz, en charge du dossier à la direction des déplacements de Brest métropole.

Nouveau plan de stationnement.

Dès le mois prochain, le plan de stationnement évolue donc, avec des ajustements du zonage (zones vertes pour le stationnement moyenne-longue durée ; zones orange dédiées au stationnement de moins de 3 heures) : « *Sur certaines zones, le stationnement payant ne se révèle plus nécessaire, sur d'autres il faut le mettre en place* ». Un travail de fond a par ailleurs été entrepris pour répondre aux attentes sur le jalonnement des parkings : « *Nous avons amélioré la lisibilité des itinéraires depuis les entrées de cœur de ville jusqu'aux principales poches de stationnement* ».

Arrêts-minute. Ces places de stationnement localisées à proximité des commerces permettent de se garer quelques minutes gratuite-

ment, le temps de faire une course. D'ici la fin de l'année, la durée autorisée de stationnement va passer de 10 à 15 minutes, avec obligation d'apposer un disque de stationnement.

Covoiturage. Afin de faciliter les usages mutualisés de la voiture, une aire de rendez-vous pour les covoitureurs va rapidement voir le jour à proximité de la gare. Le stationnement y sera autorisé gratuitement durant un quart d'heure.

Paiement facilité. Dans les trois parkings en post-paiement mis en place en centre-ville à la suite des assises du commerce (Sangnier, Château et Gares), les automobilistes peuvent d'ores et déjà payer par carte bancaire. Sur la voirie, un travail de renouvellement des horodateurs est en cours, afin de permettre ce type de paiement ; le paiement par mobile est aussi dans les tuyaux.

Gwenneg, le retour. Ces jetons, qui sont achetés par les commerçants pour leurs clients, permettent de bénéficier d'une demi-heure de stationnement. « *Il s'agit là de donner aux commerçants la même possibilité que dans les centres commerciaux.* »

> Retrouvez la carte interactive du stationnement à Brest sur www.brest.fr

POUR FINIR

Tram/Bus Des formules pour tous

Bibus a mis en place un pass annuel (1^{er} septembre au 31 août) destiné aux étudiants. Un tarif dédié qui permet par ailleurs aux boursiers de profiter d'un abonnement moins cher. Le pass permet aussi de bénéficier de 2 mois d'abonnement gratuit. (Inscription sur présentation de la carte étudiante ou du certificat d'inscription).

Mais les bons plans fonctionnent en fait pour tous, notamment grâce au ticket journée Pluriel (valable les samedis, dimanches et jours fériés) : le titre permet à une, deux, trois ou quatre personnes de voyager ensemble en bus ou tram avec un seul ticket, avec place de stationnement en parking relais. À noter enfin que les tickets sont valables sur tout le réseau : bus et tram, et bientôt pour le téléphérique !

> www.bibus.fr

Vélocibus !

Bibus propose également un service original de location de vélo (3, 6 ou 12 mois), pour 100 vélos classiques et 100 vélos électriques (location réservée aux abonnés Bibus).

> www.bibus.fr

Plan piéton. Rendez-vous le 16 septembre

Lancé par Brest métropole, l'appel à projets sur le plan piéton du territoire se structure. Que vous ayez des idées d'itinéraire facilitant les déplacements à pied, des envies d'une journée piétonne, des velléités de pédibus pour les enfants : toutes les initiatives visant à favoriser la marche utile sont les bienvenues. Le 16 septembre, avec la collaboration de l'association Brest à pied et à vélo, une réunion permettra de débattre sur ces potentiels projets, mais aussi de donner quelques clés, en estimant les budgets nécessaires, en contactant les bons partenaires... Les projets seront officiellement déposés le 7 octobre, pour une désignation des lauréats prévue en novembre.

> Vendredi 16 septembre, salle des conférences de la mairie de Brest. www.mobilite-durable-brest.net

